



### Présentation

Elle est ouverte à tout salarié qui doit acquérir les savoirs et les comportements nécessaires pour prévenir une situation de danger, se protéger et porter secours. Un Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est un membre du personnel volontaire ou désigné pour porter secours en cas d'accident. Il est soumis à une formation de maintien et d'actualisation des compétences .

### Prérequis

- Fournir une carte d'identité en cours de validité
- Etre agé de 18 ans minimum

### Programme

- Règlementation du S.S.T
- Alerte aux populations
- Protection
- Alerte aux secours
- Plaies
- Malaises
- Traumatismes
- Brûlures
- Hémorragies externes
- Obstructions des voies aériennes
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque

### Méthodes pédagogiques

La formation SST repose sur 3 piliers:

- L'évaluation des connaissances des stagiaires
- L'apprentissage théorique et technique des connaissances du programme SST
- La mise en application pratique via des cas concrets ciblés par thème

### Critères d'évaluation

A l'issue de la journée de formation, le certificat de compétence est remis au stagiaire ayant participé à l'intégralité de la formation et réalisé avec succès les gestes de secours.

- Un examen oral concernant les connaissances juridique du SST devra être validé.



**Durée**  
12 h



**Diplôme**  
Formation certificative



**Lieu**  
A2SA  
VAL D'OISE

0617 506 735  
contact95@a2sa.org



**Objectifs**  
Protéger, Alerter, secourir



**Participants**  
6 à 10 stagiaires



**Recyclage**  
Tous les 2 ans